

Plaies et cicatrisation (formation clinique)

Présentation

Les soins concernant la cicatrisation des plaies chroniques, chirurgicales ou traumatiques sont une des compétences spécifiques des infirmières, qu'elles exercent en établissement sanitaire, médicosocial ou à domicile. Dans le contexte épidémiologique, démographique et organisationnel actuel, en pleine évolution, la cicatrisation en général concerne de nombreux professionnels soignants : pédicures, podologues, médecins, pharmaciens, sage-femme, infirmiers, diététiciennes...

Publics et conditions d'accès

Public

Infirmiers, cadres de santé, pédicures, podologues, sages-femmes, médecins, pharmaciens, diététiciens.

Conditions d'admission

Diplôme d'Etat d'infirmier, licence en soins infirmiers, diplôme d'Etat pédicure ou podologie, diplôme d'Etat sage-femme, thèse médecine, thèse pharmacien.

Sélection sur dossier de candidature et projet professionnel.

Validation de la formation

Conditions de validation du cycle

Le cursus est validé au terme des contrôles de connaissances (incluant des exercices pratiques) et de la présentation d'un travail de fin d'études. Cette validation permet la délivrance d'une attestation de réussite au certificat clinique en cicatrisation par le Cnam des Pays de la Loire.

Objectifs

- Connaître le contexte épidémiologique et organisationnel et les principales recommandations concernant la cicatrisation des plaies.
- Développer des compétences spécifiques dans le domaine de la cicatrisation des plaies chirurgicales, traumatiques ou chroniques.
- Identifier les différents types de plaies chroniques et leurs traitements afin d'optimiser la prise en charge du patient.
- Maîtriser les techniques de pansements et de soins.
- Actualiser ses connaissances en matière de gestion du risque infectieux lié aux soins.
- Être partie prenante dans la prévention et le suivi de la cicatrisation des plaies.
- Se préparer à l'évaluation de ses pratiques professionnelles (EPP).
- Assurer l'amélioration de la qualité des soins par l'optimisation de la prise en charge et le suivi interdisciplinaire de la cicatrisation des plaies.

Témoignage

"La formation m'a permis de mettre en place de nouveaux protocoles au sein de mon Ephad pour la prévention des escarres notamment. J'ai aussi acquis une reconnaissance des dermatologues avec lesquels je travaille. Nous envisageons de développer la télémédecine afin de réduire les délais pour obtenir une consultation à l'hôpital. Je n'en retiens que du positif !"

Voir aussi les formations en

[Santé publique](#)

Programme

Programme

Module 1 | Économie et politiques de santé

Contexte épidémiologique et organisationnel (dimension nationale et internationale) • Politiques publiques en matière de cicatrisation des plaies • Ethique et déontologie (règles professionnelles et collaboration avec les laboratoires) • Associations professionnelles nationales et internationales.

Module 2 | La gestion du risque infectieux lié aux soins

Microbiologie des infections nosocomiales • Les bonnes pratiques d'hygiène • Les facteurs de risques liés aux soins : nuisances liées à l'environnement humain, aux équipements et aux matériels • Techniques de soins à risque : applications aux services hospitaliers et en ambulatoire • Prévention des infections nosocomiales professionnelles • Législation concernant les Accidents d'Exposition au Sang (AES).

Module 3 | La cicatrisation

Anatomie de la peau, physiologie de la cicatrisation • Les différents types de plaies chirurgicales, traumatiques et chroniques • Diagnostic de la plaie chronique • Technique d'évaluation des plaies • Différentes familles de pansements • Prévention et traitement des plaies chroniques : suivi de la cicatrisation • Prévention et traitement des complications infectieuses • Supports d'aide à la prévention des escarres • Prise en charge de la douleur • Etudes de cas.

Module 4 | Qualité des soins et évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Référentiel de bonnes pratiques • Coordination interprofessionnelle hôpital-ville : place et rôle des acteurs de santé de ville • Dossier de soins/Etudes de cas • Mesure et suivi d'activité • La prescription infirmière - NGAP.

Module 5 | Information et communication

Savoir maîtriser l'information spécialisée • Chercher l'information, l'évaluer, la valider • Produire et communiquer l'information • Travail de fin d'études.

Stage pratique optionnel

Possibilité de réaliser un stage d'une semaine. La démarche de recherche de stage est à effectuer par l'élève. Il est conseillé que le stage soit réalisé hors de l'établissement d'origine.

Informations pratiques

Contact

Unité de santé publique
25 boulevard Guy Mollet
BP 31115
44311 NANTES CEDEX 3

Tél. : 02 40 16 10 47
Mél : santepublique@cnam-paysdelaloire.fr

Code Stage : _

Télécharger la
plaquette d'info



Prendre contact

